

Compte rendu de la CLE

Réunion du 13 mars 2025

La CLE s'est réunie le 13 mars 2025 à 14h à la salle Armand Pradel à Ebreuil sous la présidence de Gilles JOURNET.

Gilles JOURNET et Pascale RODRIGO (sous-préfète de Riom) ont fait un mot d'introduction.

La présentation projetée est jointe au présent compte-rendu.

La liste des participants figure en annexe.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lise LANCELOT présente l'ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques
- Validation du CCTP de l'étude HMUC
- Avis sur les enjeux de l'eau dans le cadre du futur SDAGE Loire-Bretagne 2028-2033
- Avis sur les enjeux liés aux risques d'inondation dans le cadre du PGRI Loire-Bretagne
- Questions diverses/ informations

DELIBERATION n° 2025-01: L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Gilles JOURNET présente le compte rendu de la CLE du 28 mai 2024.

DELIBERATION n° 2025-02 : La CLE valide le compte rendu de la réunion du 28 mai 2024 à l'unanimité.

VALIDATION DU DIAGNOSTIC DES VULNERABILITES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lise LANCELOT présente la méthode et les résultats du diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques.

Gérard VENEULT indique que le territoire du SAGE Sioule est hétérogène.

Quelqu'un demande d'où viennent les noms donnés aux différents scénarios.

Céline BOISSON répond qu'elle a comparé les climats futurs avec ceux des villes d'aujourd'hui pour choisir des noms pertinents pour les scénarios.

Julien MARTENS intervient pour dire qu'il existe d'autres projections climatiques apportant des résultats différents, notamment pour la pluviométrie hivernale et printanière. Il mentionne également les limites d'un travail par score (justification des notes attribuées et pondération des paramètres). Il ajoute qu'il n'est pas d'accord avec la formulation de la page 103 : « réduire de 10% les prélèvements globaux en eau tant en période de basses eaux qu'hors période de basses eaux » car elle ne prend pas en compte les futures conclusions de l'étude HMUC.

Clémentine RAINEAU rappelle que les 10% constituent un objectif national.

Julien MARTENS insiste sur le fait qu'au niveau national, cet objectif n'est ni contraignant ni uniforme sur le territoire.

Emmanuel FERRAND ajoute que le SDAGE est un document d'orientations et pas un document prescriptif. Il rejoint la remarque de Julien MARTENS sur les 10%.

Jean-Claude GUILLON dit qu'il faut être prudent quant aux capacités d'adaptation du bassin versant de la Sioule.

Clementine RAINEAU mentionne qu'une sobriété générale de tous les usages (perte d'eau potable dans les canalisations, ...) est nécessaire. Différentes actions sont possibles et peuvent constituer une stratégie.

Jean-Claude GUILLON mentionne l'existence de barrages sur le territoire et préconise de prendre en compte les spécificités du territoire du SAGE pour l'étude HMUC. L'objectif national de 10% est à différencier selon les territoires. Le SAGE va contribuer à cet objectif par l'intermédiaire de ce qui sera défini suite à l'étude HMUC.

Pascale RODRIGO indique que le plan eau mentionne – 10% de prélèvement en eau d'ici 2030 avec différentes mesures pour y arriver.

Quelqu'un dit que selon les pratiques de consommation de l'eau potable domestique, il peut y avoir du gaspillage. En outre, la construction sur les terres arables fait que l'eau ne pénètre plus dans les sols ce qui a pour conséquence une augmentation de l'irrigation.

Mickaël LELIEVRE mentionne l'existence de disparités selon les affluents d'un bassin versant donc un examen au cas par cas est nécessaire.

Véronique POUZADOUX indique qu'il ne faut pas définir d'objectif de réduction pour l'instant à l'échelle du SAGE.

Pascale RODRIGO ajoute que le SAGE ne peut pas faire abstraction de l'objectif national.

Emmanuel FERRAND rétorque que les 10% sont une orientation et non une prescription.

Jean-Claude GUILLON propose de reformuler le paragraphe posant problème en mentionnant l'objectif national tout en précisant qu'il doit correspondre au territoire.

Gilles JOURNET conclut cette partie en disant que le paragraphe sera modifié et le document envoyé par mail. Il demande s'il y a d'autres remarques et si les membres de l'assemblée valident le document. En l'absence de vote contre et d'abstention, le document avec cette modification est validé.

DELIBERATION n° 2025-03 : La CLE valide le diagnostic des vulnérabilités aux changements climatiques à l'unanimité.

VALIDATION DU CCTP DE L'ETUDE HMUC

Thierry DROIN du bureau d'étude EODD présente le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de l'étude HMUC.

Gilles JOURNET demande à quel moment la phase du PTGE intervient.

Thierry DROIN répond que le PTGE est la dernière étape. Il ajoute que l'analyse socioéconomique se fera en parallèle des différentes phases et elle est comprise dans le CCTP.

Emmanuel FERRAND demande des précisions sur la reconstitution des débits désinfluencés.

Thierry DROIN répond que le terme « ressources naturelles » est aussi utilisé. Les prélèvements et rejets sont enlevés. L'impact des activités humaines (comme l'occupation des sols) n'est pas pris en compte.

Emmanuel FERRAND dit que la Sioule est influencée par les activités humaines depuis plusieurs années (barrage des Fades par exemple). Il interroge aussi le choix des espèces cibles à considérer pour proposer des débits biologiques.

Mickaël LELIEVRE répond que des inventaires piscicoles sont faits sur la plupart des affluents et du cours principal. Les données sont récentes.

Christian BAYET ajoute que pour le Puy de Dôme, les mêmes informations sont disponibles.

Thierry DROIN mentionne que 30 stations ESTIMHAB ont été faites dans le cadre de la pré étude HMUC. Les espèces cibles à considérer ont fait l'objet d'un COTECH et divers documents (dont les inventaires) ont été pris en compte. Les résultats ont été transmis.

Gérard VENAULT propose de remplacer le terme « enquête » agricole par « diagnostic » agricole pour mieux communiquer l'idée d'échange d'informations.

Thierry DROIN est d'accord.

Jean-Claude GUILLON se pose des questions concernant les lâchures au barrage des Fades. Il ajoute qu'une concertation pour la satisfaction de tous les secteurs d'activités est nécessaire.

Sylvain LACUNA lui répond que l'objectif premier du barrage des Fades est de produire de l'électricité, notamment en période de pointes de consommation. En application du cahier des charges de concession, valable jusqu'en 2042, des lâchures ont lieu en soutien d'étiage. Les volumes nécessaires au soutien d'étiage sont intégrés dans leur modèle d'exploitation dans l'objectif d'avoir une réserve d'eau suffisante. Il précise qu'EDF respecte les textes réglementaires et que l'hydrologie est variable d'une année sur l'autre.

Baptiste MARIE-CATHERINE demande si l'étude HMUC axe Loire peut avoir une influence, au niveau de la méthodologie et des résultats par exemple, sur celle de la Sioule.

Thierry DROIN répond que la méthodologie a été définie dans un guide de 2024 donc c'est peu probable de ce point de vue. Pour ce qui est des résultats, les objectifs définis en aval peuvent conditionner ceux de l'amont donc ce sera à considérer.

Gilles JOURNET aborde le financement de l'étude HMUC en précisant que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne annonce un taux de 70%. Il ajoute que Lise LANCELOT a envoyé des courriers le 11 février sollicitant un financement aux départements 03 et 63 ainsi qu'à la région. Le département de l'Allier ne pourra pas participer au financement. Une réponse est attendue pour les autres destinataires.

Emmanuel FERRAND mentionne l'existence du Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire et du FEDER Massif Central.

Gilles JOURNET demande si l'assemblée valide le CCTP. En l'absence de vote contre et d'abstention, le document est validé.

DELIBERATION n° 2025-04 : La CLE valide le CCTP de l'étude HMUC à l'unanimité.

AVIS SUR LES ENJEUX DE L'EAU DANS LE CADRE DU FUTUR SDAGE LOIRE-BRETAGNE 2028-2033

Lise LANCELOT présente les enjeux de l'eau dans le cadre du futur SDAGE Loire-Bretagne.

Au vue des nombreuses remarques émises par les différentes structures, les participants sont invités à transmettre à Lise LANCELOT leur avis par mail d'ici le 14 mars au soir. Elle leur enverra ensuite un document regroupant leurs commentaires d'ici le 19 mars au soir. Les participants auront jusqu'au 21 mars pour émettre un avis dessus. Enfin, elle déposera l'avis le 25 mars sur le questionnaire de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

AVIS SUR LES ENJEUX LIES AUX RISQUES D'INONDATION DANS LE CADRE DU PGRI LOIRE-BRETAGNE

Lise LANCELOT présente les enjeux liés aux risques d'inondation dans le cadre du futur PGRI Loire-Bretagne.

Gilles JOURNET remarque que les pistes d'action évoquées dans l'enjeu 2 sont similaires à ce qui existe déjà dans les documents d'urbanisme.

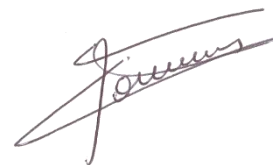
Il n'y a pas d'autres remarques. Néanmoins, si nécessaire, le calendrier pour transmettre les commentaires est le même que celui pour le SDAGE.

QUESTIONS DIVERSES/ INFORMATIONS

Lise LANCELOT informe les membres de la CLE que le nouveau site internet du SAGE Sioule est en ligne. En outre, la prochaine CLE aura probablement lieu fin juin et portera sur la validation du rapport d'activité 2024 et de la feuille de route de la CLE du SAGE Sioule 2025-2030 demandée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Thierry DROIN présentera aussi les résultats de la pré étude HMUC.

Aucune question diverse n'est soulevée par les membres de la CLE.

Gilles JOURNET remercie l'ensemble des participants. La séance est levée à 16h30.



ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM		REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX						
Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•			S. DURIN
Sylvain	DURIN	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•		
Marie-Hélène	MICHON	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine		•		
Thierry	GAILLARD	Conseil Départemental de la Creuse			•	
Jean-Pierre	LUNOT	Conseil Départemental du Puy de Dôme			•	
Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•			
André	BIDAUD	Conseil Départemental de l'Allier		•		
Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier	•			
Alain	MERCIER	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)	•			G. ALLAUZE
Gilles	ALLAUZE	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)		•		
Cédric	ROUGHEOL	Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (63)			•	
Grégory	BONNET	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge (63)		•		
Sabine	MICHEL	Communauté de communes du Pays de St-Eloy (63)	•			
Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	•			G. LAPLANCHE
Stéphane	COPPIN	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)		•		
Gérard	VERNIS	Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (03)		•		
Maryline	JALIGOT	Commentry Montmarault Nérès Communauté (03)			•	
David	GRANGE	Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine (23)		•		
Charles	SCHIETTEKATTE	Commune de Saint-Gal-sur-Sioule (63)	•			S. COPPIN
Guy	LEMAITRE	Commune de Montfermy (63)		•		
Bernard	DEVOUCOUX	Commune de Brout-Vernet (03)		•		
Bruno	LAMOUCHE	Commune de Bayet (03)			•	
Patrick	BERTRAND	Commune de Contigny (03)			•	
Michelle	PARIS	Commune de Chouigny (03)			•	M ROSTAN
Marion	ROSTAN	Commune de Vicq (03)		•		
Luc	CAILLOUX	Syndicat Mixte Sioule et Morge (63)			•	
Janette	VIALETTE-GIRAUD	SIAEP du Sioulet (63)			•	
Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble		•		
Alain	DETERNES	SM des Eaux de l'Allier (03)			•	
Boris	SOUCHAL	SMAD des Combrailles		•		
Gérard	VENAULT	SMAD des Combrailles	•			G BONNET
Laurent	BERNARD	PNR des Volcans d'Auvergne		•		
Daniel	FRECHET	EP Loire			•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES						
Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•			
Julien	MARTENS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•			
		Chambre d'Agriculture de la Creuse			•	
Jean-Claude	GUILLON	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme	•			
Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier			•	
		UNICEM			•	
Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•			
Sylvain	LECUNA	Délégation Régionale d'EDF	•			
Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	Centre National de la Propriété Forestière	•			
Sylvain	LELIEVRE	Office de Tourisme des Combrailles		•		
Noël	PLANE	Office de tourisme en Val de Sioule			•	
Christian	BAYET	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•			
Mickaël	LELIEVRE	Fédération du Pêche de l'Allier	•			LOGRAMI
Emmanuel	DE MIL	LOGRAMI		•		
Fabienne	THIERRY	FNE Allier		•		
Daniel	ROUSSET	FRANE	•			
Christiane	LOUVETON	Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier	•			FNE Allier
Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir			•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS						
		Préfecture de la Région Centre			•	
		Préfecture du Puy-de-Dôme			•	
Emilie	BORNET	Préfecture de l'Allier	•			
Anne-Flore	ALBIN	MISEN 23			•	
Audrey	NADALLE	MISEN 63	•			ONF
Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03		•		

Dorothee	JEHAES	DREAL Auvergne	•			DREAL Centre
Laurent	DESAUNOIS	Office Français de la Biodiversité	•			
Yannick	BAYLE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	•			
Eike	WILMSMEIER	Office National des forêt		•		
INVITES						
Romain	SOUZY	PNR des Volcans d'Auvergne	•			
Vincent	JOURDAN	Entente Sioule & Andelot	•			
Laurie	MASSERET	Entente Sioule & Andelot	•			
Adeline	HUCLIN	SMAD des Combrailles	•			
Céline	BOISSON	SIVOM Sioule et Bouble	•			
Mélessandre	DA SILVA BARREIROS	Communauté de communes du Bocage Bourbonnais	•			
Thierry	DROIN	EODD	•			
Baptiste	MARIE- CATHERINE	CCI 63	•			
ERRERA	Cyriel	Stagiaire ENS Buttes et Marais	•			
MARCEL	Rémy	CD63	•			